



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE THUN-SAINT-AMAND

DEL N° D009/2024

Séance du 29 Mars 2024

Date de convocation

22/03/2024

Date d'affichage

22/03/2024

L'an 2024 le Vendredi 29 Mars à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Noël BROQUET, Maire,

Nombre de conseillers :

En exercice :	15
Présents :	12
Pouvoirs :	1
Votants :	13
Pour :	13
Contre :	0
Abstentions :	0

Présents :		
BROQUET Jean-Noël	GARCIA-ALVAREZ Christiane	BOURDON Philippe
PINOY Jacques	JOLY Denis	CHABANE Michel
GÉNOS Cathy	VINCKIER Annick	CORREA Emmanuel
BLOIS Olivier	COLLINET Patricia	MARIE Emilie
TAQUET Sabine	BENIT Marie-Agnès	COURTECUISSÉ Charles
Absent(es) excusé(es) ayant donné(es) procuration :		
Mme GARCIA ALVAREZ Christiane à Mme COLLINET Patricia		
Absent(es) excusé(es) :		
Absent(es) non excusé(es) :		
MM : CHABANE Michel, CORRÉA Emmanuel		
Secrétaire de séance :		
Mme MARIE Emilie		

**Objet : AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF
2023**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Compte Administratif de l'exercice 2023 approuvé par délibération n°D007/2024 du Conseil Municipal de Thun-Saint-Amand en date du 29 Mars 2024,

Constatant que le Compte Administratif 2023 présente un excédent de fonctionnement de **63 769,28 €** et un excédent d'investissement de **163 793,57 €**, ID : 059-215905944-20240329-DEL0092024-DE

Vu l'état des reports d'investissements sur l'exercice 2023 s'élevant à **447 463,14 €** en dépenses et **29 042,40 €** en recettes,

Vu l'état des reports en investissement sur l'exercice 2023 s'élevant à **923 466,16 €** en dépenses et **413 466,16 €** en recettes, soit un déficit de **- 510 000,00 €**,

Vu l'état du cumul des résultats 2023 qui présente un excédent de fonctionnement de **511 232,42 €** et un déficit d'investissement de **- 317 164,03 €**,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Monsieur le Maire,

Propose :

- D'étudier la proposition d'affectation du résultat 2023 sur l'exercice 2024 comme détaillée ci-dessous :

		Dépenses		Recettes		Total	
REALISATION DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	A	922 335,59 €	G	988 104,87 €	G-A	63 769,28 €
	Section d'investissement	B	149 240,02 €	H	313 033,59 €	H-B	163 793,57 €
REPORT DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 €	I	447 463,14 €	I-C	447 463,14 €
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 €	J	29 042,40 €	J-D	29 042,40 €
TOTAL (Réalizations + Reports)		=A+B+C+D	1 071 575,61 €	=G+H+I+J	1 775 644,00 €		
RESULTAT CUMULE PAR SECTION	Section de fonctionnement		922 335,59 €		1 433 588,01 €		511 232,42 €
	Section d'investissement		149 240,02 €		342 075,99 €		192 835,97 €
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E+F	1 071 575,61 €	=G+H+I+J+K+L	1 775 644,00 €		
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	E	0,00 €	K	0,00 €	K-E	0,00 €
	Section d'investissement	F	923 466,16 €	L	413 466,16 €	F-L	-510 000,00 €
	Total des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F	923 466,16 €	=K+L	413 466,16 €		
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E	922 335,59 €	=G+I+K	1 433 588,01 €	=G+I+K-A-C-E	511 232,42 €
	Section d'investissement	=B+D+F	1 072 708,18 €	=H+J+L	785 542,15 €	=H+J+L-B+D+F	-317 164,03 €
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E+F	1 995 041,77 €	=G+H+I+J+K+L	2 189 110,16 €		194 068,39 €
						Affectation au 1068	317 164,03 €
						Report en fonctionnement 002 (Recettes)	194 068,39 €

Demande :

- Au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** d'apurer le déficit d'investissement de l'exercice **2023 (317 164,03 €)** en tenant compte des reports de l'exercice **2023** sur l'exercice **2024** (dépenses et recettes) en affectant une somme de **317 164,03 €** à l'article 1068 excédents de fonctionnements capitalisés,
- **Décide** d'affecter le résultat de fonctionnement, soit **194 068,39 €** à l'article **002** excédents antérieurs reportés en section de fonctionnement de l'exercice **2024**,
- **Charge** Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération à Madame Valérie KRIEBUS, Responsable du SGC de Wallers après exercice du contrôle de légalité de la Sous-Préfecture de Valenciennes.

Fait les jours mois et an susdits

Le Maire,

J.N. BROQUET





Commune de
Thun-Saint-Amand

Proposition d'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 sur l'exercice 2024

Le compte administratif de l'exercice 2023 de la ville de Thun Saint Amand fait apparaître un excédent de fonctionnement d'un montant de 511 232,42 € et un déficit d'investissement de 317 164,03 €. Il convient de procéder à l'affectation de ce déficit par un prélèvement au 1068 de 317 164,03 € dans le cadre de l'exercice 2024 et de reporter 194 068,39 € au 002 en fonctionnement.

	Dépenses		Recettes		Total		
	A		G				
REALISATION DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	A	922 335,59 €	G	986 104,87 €	G-A	63 769,28 €
REPORT DE L'EXERCICE N-1	Section d'investissement	B	149 240,02 €	H	313 033,59 €	H-B	163 793,57 €
	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 €	I	447 463,14 €	I-C	447 463,14 €
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 €	J	29 042,40 €	J-D	29 042,40 €
	TOTAL (Réalizations + Reports)	=A+B+C+D	1 071 575,61 €	=G+H+I+J	1 775 644,00 €		
RESULTAT CUMULE PAR SECTION	Section de fonctionnement		922 335,59 €		1 433 568,01 €		511 232,42 €
	Section d'investissement		149 240,02 €		342 075,99 €		192 835,97 €
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E+F	1 071 575,61 €	=G+H+I+J+K+L	1 775 644,00 €		
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	E	0,00 €	K	0,00 €	K-E	0,00 €
	Section d'investissement	F	923 466,16 €	L	413 466,16 €	F-L	-510 000,00 €
	Total des reste à réaliser à reporter en N+1	=E+F	923 466,16 €	=K+L	413 466,16 €		
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E	922 335,59 €	=G+I+K	1 433 568,01 €	=G+I+K-A-C-E	511 232,42 €
	Section d'investissement	=B+D+F	1 072 706,18 €	=H+J+L	755 542,15 €	=H+J+L-B+D+F	-317 164,03 €
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E+F	1 995 041,77 €	=G+H+I+J+K+L	2 189 110,16 €		194 068,39 €
				Report en fonctionnement 002 (Recettes)	Affectation au 1068		
							317
							194

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

059-215905944-20240329-DEL0092024-DE



Le Maire,

J.N. BROQUET

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Thun-Saint-Amant
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL0092024
Objet :	DEL009/2024:AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-03-29 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	059-215905944-20240329-DEL0092024-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215905944-20240329-DEL0092024-DE-1-1_0.xml	text/xml	888 o
Document principal (Délibération) Nom original : del0092024.pdf Nom métier : 99_DE-059-215905944-20240329-DEL0092024-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	2.1 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	5 avril 2024 à 09h54min10s	Dépôt initial
En attente de transmission	5 avril 2024 à 09h54min22s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	5 avril 2024 à 09h54min25s	Transmis au MI
Acquittement reçu	5 avril 2024 à 09h54min36s	Reçu par le MI le 2024-04-05